

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° AS446

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Hetzel, rapporteur

-----

### ARTICLE 5

I. – À l’alinéa 16, supprimer les mots :

« et sous les peines ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression aux alinéas 39 et 69.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.